

Communiqué inter-assos pour défendre la liberté d'expression à CentraleSupélec

Le jeudi 29 janvier 2026, des étudiant·es de CentraleSupélec ont été convoqué·es par la direction pour avoir participé à une action non-violente lors d'une Table Ronde Métiers (TRM) Supply & Production. Cet événement offrait une tribune à Dassault Aviation et Safran, deux entreprises dont les activités sont dénoncées comme complices du génocide en cours contre le peuple palestinien, tel que documenté par Stop Arming Israel dans son Guide des entreprises françaises d'armement complices d'Israël [1]. Entre autres reproches : Dassault Aviation co-développe le système HUD FalconEye avec Elbit Systems, entreprise israélienne d'armement lourdement impliquée dans le génocide à Gaza [2] ; Safran fournit des composants du système israélien anti-missile Arrow 3 de IAI [3].

Une vingtaine d'étudiant·es, membres du Comité Palestine Paris-Saclay, ont temporairement interrompu la prise de parole d'un représentant de Dassault Aviation. Muni·es de banderoles et de slogans, iels ont rappelé que chaque partenariat avec ces entreprises est une complicité active avec la violence coloniale israélienne. Leur intervention, d'une durée de sept minutes, visait à donner une voix aux victimes palestiniennes, dont les souffrances sont systématiquement ignorées par les institutions françaises. Les étudiant·es ont quitté les lieux d'elles-mêmes après avoir fait entendre leur message, sans incident.

Plutôt que de questionner sa politique partenariale, la direction de CentraleSupélec a choisi de bafouer la liberté d'expression en sanctionnant les étudiant·es. Six d'entre elleux sont désormais menacé·es de conseils de discipline pour "atteinte à l'image de l'école" et "trouble au bon fonctionnement du service public". Ces qualifications disciplinaires démesurées contrastent cruellement avec la réalité de ce qui est en jeu : le droit d'étudiant·es à interpeller publiquement leur institution sur ses responsabilités morales face à un génocide.

Cette répression n'est pas un cas isolé. En France, les voix qui dénoncent la complicité avec le régime israélien font face à une censure croissante : censure du comité d'éthique Poléthis à Paris-Saclay [4], poursuites judiciaires abusives contre des militant·es [5], ou encore répression des manifestations pro-palestiniennes. Ces attaques contre la liberté d'expression visent à étouffer toute critique de la politique génocidaire d'Israël et de ses soutiens européens.

Nous exprimons notre solidarité sans réserve aux étudiant·es visé·es par ces sanctions. Nous exigeons :

- L'abandon immédiat des poursuites contre les 6 étudiant·es, dont l'action était légitime face à l'urgence génocidaire ;
- Un sursaut de l'école sur sa politique partenariale pour instaurer un règlement des partenariats ;
- La fin de la répression contre les étudiant·es et les personnels qui osent dénoncer ces

complicités ;

- La garantie que l'École n'utilisera pas le chef d'accusation d'« atteinte à l'image de l'établissement », instrumentalisé à des fins de répression de la liberté d'expression.

Il est inquiétant de voir une répression grandissante dans les universités et écoles, qui sont censées être des lieux où la liberté d'expression et la pensée critique devraient être sanctuarisés.

Toute notre solidarité avec les étudiant·es

Le Collectif Revendications Ingénieures, Çapèse, la CGT CentraleSupélec, le Forum Ingénieur·e·s Responsables, la Guilde, Impact, Nuances, *[compléter avec les futures associations signataires]*

Gif-sur-Yvette, le [à compléter].

Références

[1] <https://stoparmingisraelfrance.noblogs.org/files/2025/11/Guide-SAIF-2025-web.pdf>

[2] https://das.falconjet.com/i/cp_files/FalconEye.pdf

[3] https://www.safran-group.com/sites/default/files/2023-04/PDF_MEL_SAFR_DEU_2022.pdf
(p. 116)

[4] <https://blogs.mediapart.fr/aabbes/blog/160226/retrait-de-l-avis-de-polethis-une-decision-qui-interroge-l-ethique-et-le-droit>

[5] <https://www.humanite.fr/social-et-economie/cgt/condamne-a-un-an-de-prison-avec-sursis-en-premiere-instance-le-responsable-de-la-cgt-du-nord-de-retour-au-tribunal-pour-contester-la-criminalisation-du-soutien-a-la-palestine>